

# REUNION DU RESEAU DES PROGRAMMES GPE-AFRIQUE (EPMAN)

---

## RAPPORT DE SYNTHESE

Du lundi 24 au mercredi 26 juillet 2006, s'est tenue à la salle polyvalente du GPE sis à Cocody (Abidjan – Côte d'Ivoire), la réunion du Réseau des Programmes GPE-Afrique (EPMAN).

Placée sous la présidence effective du Professeur Jean TABI MANGA, Recteur de l'Université de Yaoundé 2 et Président du Réseau des Programmes GPE-Afrique, cette réunion qui a regroupé les quatre Programmes GPE, à savoir ceux de Makérére (Ouganda), Legon (Accra), Yaoundé (Cameroun) et Abidjan (Côte d'Ivoire) avait pour objectif de faire le bilan desdits Programmes phase II dans la perspective de la phase III.

Elle a été organisée à l'initiative de l'ACBF et de la Banque Mondiale et a rassemblé plusieurs personnalités du monde universitaire et de l'Administration Publique ainsi que le Président de l'Association Ivoirienne des diplômés GPE (Cf. liste de présence ci-jointe). Le secrétariat a été assuré par Dr KIMOU Aya Maurice, coordonnateur du Programme GPE-Abidjan

Le présent rapport fait la synthèse :

- des allocutions prononcées lors de la cérémonie d'ouverture ;
- des présentations des bilans des Programmes-GPE phase II et des débats qui s'en sont suivis ;
- des présentations et discussions des documents de projet provisoires phase III.

## **I : ADRESSES AUX PARTICIPANTS**

Le mot de bienvenue aux participants de la réunion a été prononcé par la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de l'Université de Cocody, le Professeur BAKAYOKO Ly Ramata, représentant le Professeur TEA GOKOU, Président de cette institution. En remerciant au nom de ce dernier, les participants en sa qualité de Président du Comité Directeur du Programme, elle a exprimé la joie du Professeur pour le choix porté sur le Programme GPE-Abidjan pour abriter cette réunion ; choix qui dénote, non seulement de la confiance que les bailleurs de fonds (ACBF et Banque Mondiale) ne cessent de manifester à l'endroit du Programme GPE-Abidjan, mais qui est également perçu comme un signal fort à l'endroit de tous ceux qui continuent de voir en la Côte d'Ivoire, une destination risquée du fait de la crise socio-politique que traverse ce pays depuis quatre ans.

Il est également la preuve de ce que ACBF et la Banque Mondiale se veulent des institutions dynamiques, toujours plus proches des préoccupations des pays partenaires.

A la suite de cette intervention, la parole est revenue au Docteur Jacques KATUALA qui a d'abord présenté aux participants, les excuses du Secrétaire Exécutif de l'ACBF, le Docteur SOUMANA SACKO, retenu à Hararé pour des raisons professionnelles.

Il a fait savoir ensuite à l'assistance que cette réunion se tient à un moment où les Programmes GPE-Afrique se retrouvent à la croisée des chemins compte tenu des défis à relever dans le futur et dont le plus important à ses yeux concerne leur pérennisation. Tout en assurant les participants du financement de la phase III par l'ACBF, il a suggéré aux responsables des programmes d'entreprendre des actions en direction d'autres bailleurs de fonds en vue d'une diversification des sources de financement.

Succédant au Docteur Jacques KATUALA, Monsieur Kabir AHMED de l'Institut de la Banque Mondiale a pris à son compte les préoccupations de ce dernier, qui sont également ressenties par la Banque Mondiale.

Le Professeur Jean TABI MANGA qui a clos cette série d'allocutions, a commencé son intervention par des mots de remerciements à l'endroit du Président de l'Université de Cocody-Abidjan et de reconnaissance aux délégations de l'ACBF et de la Banque Mondiale conduites respectivement par les Docteurs Jacques KATUALA et Kabir AHMED, sans oublier celles provenant des trois autres universités membres du Réseau EPMAN.

Il a ensuite retracé l'historique du Réseau EPMAN ainsi que les objectifs qui lui ont été assignés avant de dresser un état des lieux des actions entreprises sous sa direction, notamment l'élaboration de la constitution du réseau, la recherche de fonds pour son financement et pour l'achat d'équipement, la légalisation du réseau, la question de son portail Internet ; actions qui ont connu des fortunes diverses.

Avant de déclarer ouverte la réunion du Réseau des programmes, le Professeur Jean TABI MANGA a tenu à identifier quatre défis, à savoir (i) le défi de la préparation sans risque de la phase III, (ii) le défi de la pérennisation des Programmes GPE, (iii) le défi de l'harmonisation des quatre programmes et (iv) le défi du Secrétariat Permanent de EPMAN ; défis inscrits à l'ordre du jour de la présente réunion et que les Programmes GPE-Afrique se doivent de relever.

## **II : BILAN DES PROGRAMMES GPE PHASE II**

Conformément au chronogramme établi, la présentation des bilans phase II a été faite, pour chaque Programme, par le Directeur correspondant, dans l'ordre suivant :

- GPE – Abidjan
- GPE – Accra
- GPE – Makérére
- GPE – Yaoundé

### **II – 1 : Bilan du Programme GPE-Abidjan**

La présentation du bilan du Programme GPE-Abidjan a débuté à 10h30 et a duré une trentaine de minutes. Elle a porté sur différents points (cf. document « Note sur la phase II du Programme GPE-Abidjan, juillet 2006 »)

Cette présentation a fait ressortir certains points qui peuvent être considérés comme des obstacles éventuels à la bonne marche du Programme GPE-Abidjan. Il s'agit :

- 1 – de la question de la revalorisation des diplômés GPE ;
- 2 – des liens entre les différents Programmes ;
- 3 – de l'impact de la formation ;
- 4 – des pertes de change.

#### II – 1.1 : La question de la revalorisation des diplômés GPE

Dans certains pays, les diplômés GPE éprouvent des difficultés quant à leur revalorisation par les Administrations de leur pays. Il en résulte une modification de la configuration de la liste des candidats au test de recrutement. En effet, on assiste depuis quelques années, à une diminution relative du nombre des candidats issus de ministères jusque là fortement représentés, notamment le Ministère de l'Economie et des Finances.

Sur ce point, les participants ont convenu de la nécessité de rechercher des convergences entre les ministères de l'Enseignement Supérieur, de la Fonction Publique et de l'Economie et des Finances en vue d'une meilleure revalorisation des diplômés GPE, en termes de fonction mais aussi en termes financiers. On peut pour ce faire, chercher à concilier les exigences académiques et administratives en attendant une solution plus institutionnelle.

La proposition de la revalorisation, comme conditionnalité, dans la perspective de la mise en place de la phase III n'a pas rencontré l'adhésion des participants, qui ont toutefois suggéré que ce point soit l'objet d'une recommandation forte de l'atelier auprès des autorités.

#### II – 1. 2 : Les liens entre les différents Programmes

Les participants ont noté l'absence ou l'insuffisance de liens entre les quatre Programmes ; ce qui constitue un handicap en termes de coopération.

Pour remédier à ce problème, les participants ont suggéré que les quatre Programmes développent et intensifient des liens dans divers domaines (enseignement, information...).

### II – 1.3 : L'impact de la formation

La crédibilité des Programmes GPE ne sera véritablement effective qu'à travers leur impact sur les diplômés et leur structure professionnelle. Aussi, les participants ont-ils convenu de la nécessité pour chaque Programme, de mener, d'ici décembre 2006, une étude sur l'impact de la formation.

### II – 1.4 : Les pertes de change

Le Programme GPE-Abidjan subit depuis sa seconde phase, des pertes de change dues essentiellement à un problème structurel : le taux de change retenu dans le montage du projet phase II est de 600 CFA pour 1 dollar alors que le taux moyen actuel est de 530 CFA. Ces pertes de changes viennent accroître le gap financier du Programme.

L'ouverture d'un compte en dollars proposé comme solution aux pertes de change n'a pas été retenue car elle ne résoudrait pas le problème. En effet, les paiements en Côte d'Ivoire étant effectués en CFA, le risque de change existe toujours pour tout compte libellé en dollar. Cette question mérite donc une meilleure étude dans la perspective de la phase III.

## II – 2 : Bilan du Programme GPE-Accra

Contrairement à ce qui a été constaté dans le cas du Programme GPE-Abidjan, le bilan du Programme GPE-Accra ne laisse pas transparaître de gros problèmes, notamment financiers. En effet selon le Directeur du Programme-GPE d'Accra, la

phase II a été mise en place dans le respect scrupuleux de la dotation budgétaire initiale fournie par les bailleurs de fonds.

### **II – 3 : Bilan du Programme GPE- Makérére**

La présentation du bilan du Programme GPE-Makérére a permis de mettre en relief deux points majeurs, relevés aussi dans le cas de Accra, et qui méritent d'être approfondis dans la perspective de la phase III. Il s'agit :

- de la question de l'opportunité du stage dans la mesure où les auditeurs sont des personnes déjà en activité ;
- du succès de la composante « français » dans le contenu des enseignements dispensés à Makérére. Le succès de cette composante rend opportune la nécessité d'aménager des liaisons entre GPE-Anglophones et francophones à travers par exemple des modules bilingues dans la perspective de la phase III.

### **II – 4 : Bilan du Programme GPE- Yaoundé**

La présentation du bilan phase II fait ressortir, outre les problèmes financiers (gap), le nombre élevé de sessions des organes de gouvernance ; ce qui alourdit les charges financières.

Au-delà, tous les problèmes mis en relief dans le cas de Cocody sont identiques à ceux de Yaoundé, à savoir la question de la revalorisation des diplômés GPE, des liens entre les différents Programmes, de l'impact de la formation et les pertes de change. Par ailleurs, la présentation de Yaoundé a mis le doigt sur une difficulté liée aux rapports des Programmes avec les bailleurs de fonds, notamment l'ACBF, à savoir les dépenses désallouées qui s'ajoutent aux pertes de changes pour obérer le fonctionnement adéquat des programmes.

### **II – 5: Conclusion sur la présentation des bilans phase II**

En conclusion des discussions qui ont suivi la présentation des différents bilans phase II, les participants à la réunion ont relevé que le Programme GPE est un programme pertinent qui rencontre l'adhésion de tous les partenaires. On note

toutefois quelques problèmes que l'on peut classer en deux catégories : les problèmes académiques d'une part, les problèmes financiers d'autre part.

Au niveau académique, on peut relever les problèmes liés :

- à la revalorisation des diplômés,
- à la mobilité des formateurs,
- à l'harmonisation du contenu des programmes,
- à l'opportunité du stage ;
- à la démultiplication des organes de gouvernance ;
- au portail Internet du Réseau ;
- au suivi des auditeurs et à l'impact de la formation ;
- à la possibilité pour les diplômés GPE de poursuivre des études doctorales

Certains de ces points ont déjà été discutés et des réponses leur ont été apportées. Il s'agit de ceux liés à la revalorisation des diplômés (cf. rapport bilan d'Abidjan) et à la possibilité pour les diplômés GPE de poursuivre des études doctorales. Pour ce dernier point, les participants ont noté la démarche de Yaoundé qui fait soutenir un rapport de stage et un mémoire de DESS dont l'évaluation positive peut éventuellement permettre une inscription en thèse. Ils ont suggéré que des réflexions soient menées sur les possibilités de mise en place de passerelles entre les DESS et le Doctorat soient pour répondre à la demande récurrente des diplômés GPE de s'inscrire en thèse à l'issue de leur formation.

Au niveau financier, le problème relevé est celui de l'harmonisation des nomenclatures budgétaires au niveau des quatre programmes en vue d'éviter le gap financier.

### **III – PRESENTATION DES DOCUMENTS DE PROJET PHASE III**

La présentation des documents de projet phase III a été effectuée dans le sens inverse de celui adopté dans la présentation des bilans phase II. Ainsi, ont été présentés l'un après l'autre :

- le document de projet de l'université de Yaoundé II

- le document de projet de l'université de Makérééré
- le document de projet de l'université de Legon
- le document de projet de l'université d'Abidjan.

Des discussions qui s'en sont suivies, il en est ressorti les constats et remarques suivants qui doivent trouver solution dans la perspective de la phase III :

- l'opportunité du stage ;
- l'appropriation du Programme par les pays qu'il couvre ainsi que la recherche d'autres sources de financement auprès d'institutions dont sont membres ces pays, par exemple la BAD, la francophonie, l'Union Africaine, etc. ;
- Les dispositions à prendre dans l'évaluation des enseignements ;
- Les questions de la gouvernance ;
- L'absence d'une étude des besoins en terme de formation ;
- L'absence d'une analyse de l'environnement interne mais surtout externe aux universités partenaires ;
- Le contenu des enseignements.

#### **IV – ELABORATION DU COURS D'ANALYSE, FORMULATION, EVALUATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE**

Les cours d'analyse des politiques (policy analysis) dispensés au sein des quatre programmes de formation ont été présentés par les différents formateurs. L'analyse critique de ces cours a révélé une série de points spécifiques dont l'un tient à sa période de programmation. En effet, pour certains, le cours d'analyse des politiques, considéré comme l'épine dorsale de la formation GPE, doit être programmé, au regard de son objectif, en début de formation afin d'amener les auditeurs à comprendre la portée des décisions économiques qu'ils auront à prendre. Pour les autres, les prérequis nécessaires à la compréhension de ce cours le prédisposent à une programmation, sinon à la fin, du moins à mi-parcours des enseignements.

L'expérience des Programmes GPE d'Abidjan et de Yaoundé a été enrichissante sur ce point. En effet, selon le Professeur NJOMGANG qui dispense ce cours à Abidjan et Yaoundé, une reprogrammation du cours est intervenue, à la suite d'une requête

formulée par les auditeurs sur la nécessité de programmer ce cours, sinon au début, du moins en milieu de formation.

Les autres points soulevés par l'analyse critique du cours d'analyse des politiques sont les suivants :

- L'intitulé du cours
- La variabilité du contenu du cours en fonction des programmes ;
- La différence de volume horaire ;
- L'identification des principaux ouvrages à conseiller aux auditeurs et formateurs;
- L'évaluation du cours.

Afin de trouver des solutions à ces problèmes, le Docteur Jacques KATUALA a proposé en guise de document de travail, un plan pour ce cours. Cette présentation a donné lieu à d'enrichissants échanges entre les participants, à l'issue desquels le Docteur Kabir AHMED de la Banque mondiale est intervenu pour donner son appréciation des différents points abordés depuis l'ouverture de la réunion. Il a, dans un premier temps rappelé l'historique du Programme GPE dont l'objectif est le renforcement des cadres des administrations publiques des pays africains. Dès lors, le secteur visé est exclusivement le secteur public. Sans nier l'importance du secteur privé qui selon lui peut accéder à d'autres possibilités de financement, il a marqué son désaccord sur une utilisation des fonds du Programme GPE au profit des cadres du secteur privé, qui par ailleurs n'utiliseront pas les outils de gestion acquis dans le cadre de cette formation.

Abordant la question de la revalorisation des diplômés, il a estimé qu'il s'agit d'un problème qui doit être traité le plus tôt possible et de façon globale et efficace par les pays concernés car il y va de la crédibilité et de la pérennisation du Programme. Il en est de même pour la question de l'harmonisation des quatre programmes, qui pour lui est un problème crucial. L'harmonisation a des avantages certains : elle permettrait d'avoir pour les quatre programmes, une durée identique, un même volume horaire, des activités identiques ; ce qui favorise la cohérence du système de formation.

Sur la question du stage, le Docteur AHMED après avoir évoqué les raisons qui ont motivé le choix de l'Afrique comme destination unique dans le cadre de la phase II, a justifié l'éventualité de sa suppression dans la perspective de la phase III. Il par conséquent demandé aux Programmes d'Abidjan et de Yaoundé qui le maintiennent dans leur document de projet phase III de régler la question d'ici décembre 2006.

Pour ce qui est de la pérennisation du Programme, la mise à contribution du Réseau lui paraît capitale en vue d'une réflexion plus poussée sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour diversifier les sources de financement. Le Royaume Uni, la Coopération française, l'Union Européenne apparaissent à et égard comme des bailleurs de fonds potentiels.

Le Réseau EPMAN peut également contribuer à améliorer la gouvernance qui apparaît comme un problème au regard de la démultiplication des organes qui la constituent.

Pour trouver une solution rapide à tous ces problèmes, le Docteur AHMED a préconisé l'identification, parmi les participants, de deux personnes qui seraient chargées d'élaborer dans un document de deux (02) pages maximum et pour chaque problème, un plan d'actions et un chronogramme précis.

Intervenant à la suite du Docteur AHMED, le Docteur KATUALA en faisant sienne les préoccupations de ce dernier ; a toutefois suggéré que la réflexion sur ces problèmes ne soient pas confiée uniquement à deux personnes. Pour une question d'efficacité, il convient d'identifier pour chaque problème, deux personnes d'universités différentes, en charge de mener la réflexion.

Cette proposition, approuvée par l'assistance a été appliquée comme suit :

<b>N°</b>	<b>NATURE DU PROBLEME</b>	<b>UNIVERSITES DESIGNEES</b>
1	Gouvernance des Programmes	1 – Makérére et Accra (Anglophones) 2 – Abidjan et Yaoundé (Francophones)
2	Harmonisation des Programmes	Makérére et Yaoundé

3	Mobilisation des fonds	Accra et Abidjan
4	Revalorisation des diplômés	Abidjan et Yaoundé

Ces différents groupes devront travailler en commissions et livrer en plénière les résultats de leur réflexion.

## **V – ELABORATION DU COURS DE PLANIFICATION ET MANAGEMENT**

Comme dans le cas du cours de « Policy analysis », les présentations du cours de « Planification et Management » ont été faites pour chaque Programme par le formateur en charge de ce cours, à l'exception de celui d'Abidjan qui s'est excusé pour des raisons professionnelles.

Ces présentations ont donné lieu à des échanges à l'issue desquels il a été noté que ce cours doit être très pratique. Pour ce faire, la formation doit avoir pour objectif de doter les auditeurs de compétences dans les domaines suivants :

- conception de documents de projet,
- production de rapport d'évaluation et de gestion de projet ;
- développement un système de suivi évaluation ;
- intégration au sein d'une équipe pour évaluer un projet ;
- élaboration des termes de référence d'un projet ;
- identification et choix des outils à utiliser dans l'élaboration du projet
- post-évaluation

Un tel objectif pourrait être atteint pour un volume horaire de 45 h environ.

## **VI – PRESENTATION DES TRAVAUX EN COMMISSION**

### **VI – 1 : Commission « Mobilisation des ressources »**

Conscients du fait que les bailleurs de fonds actuels (ACBF et Banque Mondiale) ne sauraient supporter indéfiniment le Programme GPE, les participants se sont penchés sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour la mobilisation de ressources financières en vue de sa pérennisation.

Dans cette optique, la réunion a mandaté le réseau pour mener, le plus tôt possible, des missions auprès de bailleurs de fonds potentiels notamment la BAD, la Coopération française, l'Union Européenne, la Finlande la Grande Bretagne...

## **VI – 2 : Commission « Revalorisation des diplômés GPE »**

Bien que ce problème soit pour l'instant spécifique à certains pays (francophones en particulier), les participants ont convenu de le considérer comme une question globale et importante dont la résolution implique la prise en compte de tous les pays couverts par le Programme. De ce fait, les participants ont convenu de la nécessité pour le Réseau, de mener, dans chaque pays et auprès des autorités concernées par la résolution de ce problème (ministères de l'Enseignement Supérieur, de la Fonction Publique et de l'Economie et des Finances) des missions de sensibilisation en vue de chercher à concilier les exigences académiques et administratives pour une meilleure revalorisation des diplômés GPE.

Les participants ont sur ce même point, émis le vœu que les bailleurs de fonds (ACBF et Banque Mondiale) soient leur porte parole auprès des instances de l'UMOA et de la CEMAC qui doivent être non seulement des zones d'intégration économique, mais aussi des zones d'intégration de l'éducation.

## **VI – 3 : Commission « Harmonisation des activités des quatre Programmes »**

Il a été constaté par les participants qu'il y a un certain nombre de disparités entre les quatre Programmes au niveau du contenu des enseignements, des volumes horaires, de la durée de la formation. Outre ces questions académiques, on note l'absence de stage dans les programmes anglophones dans la perspective de la phase III contrairement aux programmes francophones.

La réunion a estimé qu'il est impératif qu'il soit procédé à une harmonisation des quatre Programmes le plus tôt possible (avant décembre 2006), pour permettre d'avoir pour les quatre programmes, une durée identique, un même volume horaire,

des activités identiques, etc. ; ce qui favorise la cohérence du système de formation. Il en est de même pour la question de l'opportunité du maintien ou de la suppression du stage dans la perspective de la phase III.

La plupart des participants ont estimé que sous sa forme actuelle, les effets bénéfiques du stage ne semblent pas substantiels dans la mesure où les auditeurs sont des personnes déjà en activité au moment de leur recrutement. Toutefois, selon eux, une décision trop hâtive à ce sujet pourrait ne pas être la bienvenue. Aussi, ont-ils suggéré une réflexion plus approfondie dans le cadre des discussions à mener ultérieurement en vue de l'harmonisation globale des activités quatre Programmes.

#### **VI – 4 : Commission «Gouvernance du Programme »**

Cette question a été la seule qui a été menée en distinguant les spécificités des Programmes francophones de celles des pays anglophones.

Ainsi, pour les pays francophones, il a été convenu que le Conseil Scientifique et Pédagogique (ou Comité Académique) intègre le Conseil des Unités de Formation et de Recherche (ou les Conseils de Faculté) dont relèvent les Programmes. En ce qui concerne le cas particulier du Programme GPE-Abidjan, il a été procédé à la suppression du Comité de Liaison. Il reste donc comme organes de gouvernance : le Comité Directeur (ou Comité de Pilotage) et le Comité de Gestion.

Pour les pays anglophones, les structures en place ont été conservées comme telles.

#### **VII – PRESENTATION DU PORTAIL INTERNET DE « EPMAN »**

La présentation du portail Internet du Réseau (EPMAN) a été faite par le Directeur du Programme GPE-Yaoundé, le Professeur Roger TSAFACK NANFOSSO. Cette présentation, fortement appréciée par l'ensemble des participants, a permis de mettre en relief tous les avantages que chaque Programme GPE peut tirer du Réseau, aussi bien au plan individuel (échanges entre formateurs, entre formateurs et auditeurs, entre auditeurs...) qu'au plan collectif (conférences et rencontres virtuelles, informations sur les activités et les besoins des autres Programmes...).

Après avoir félicité le Professeur Roger TSAFACK pour la qualité du travail accompli, Le Docteur Kabir AHMED et le Docteur Jacques KATUALA ont estimé que l'animation de ce portail ne nécessite pas la mise en place d'une bureaucratie lourde. Ils ont, par conséquent, suggéré l'identification d'une personne qui serait chargée de s'occuper à temps plein du portail Internet du Réseau basé à Yaoundé.

A l'issue des échanges qui ont suivi la présentation du portail Internet du Réseau, la parole est revenue au Président sortant du Réseau, le professeur Jean TABI MANGA, Recteur de l'Université de Yaoundé II, de clore la réunion après avoir remercié :

- le Président du Conseil de l'université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire), le professeur TEA Gokou Célestin pour l'accueil chaleureux dont ont été l'objet, tous les participants non nationaux ;
- les bailleurs de fonds pour leur contribution et leurs conseils ;
- tous les participants pour leur disponibilité et la cause unique défendue dans le cadre du Programme GPE ;
- les traducteurs dont le professionnalisme a facilité les échanges entre participants francophones et participants anglophones.

Il a enfin souhaité plein succès au nouveau Président du Réseau, en la personne du Professeur TEA Gokou Célestin, Président de l'Université Cocody Abidjan.

Fait à Abidjan, le mercredi 26 juillet 2006

Le Président de séance

Le Professeur Jean TABI MANGA